

Vienne. On compte qu'il y aura plusieurs Régimens Suisses à la nouvelle Armée dont nous parlons : Quoiqu'il en soit, Mr. de Courteil, Ambassadeur du Roi en Suisse, est chargé d'y lever douze mille hommes dans les Cantons Catholiques. Outre cette Armée de la *Meuse*, il doit s'en former une autre, ou du moins un bon Corps de Troupes en *Provence*, des Régimens qui étoient en Lorraine & dans la Franche Comté, lesquels ont reçu ordre de s'y rendre, de même que la Gendarmerie qui devoit aller sur le *Rhin*. Le Maréchal de Maillebois doit avoir le commandement de ce Corps, dont on pourra détacher une partie pour renforcer l'Armée Espagnole de l'Infant Don Philippe, en même-tems qu'il fera un Corps d'observation, à cause que la Flotte Angloise qui croise dans la Méditerranée a à bord quelques mille hommes de débarquement.

Le Roi a fait mettre au commencement de Juin sur la place six à sept mille actions de plus que du courant ordinaire, ce qui produit des sommes très-considérables; & on va vendre la Forêt de *Fontainebleau*, dont les arbres dépérissent journellement. Ce dernier article va également produire plusieurs millions; on en offre déjà douze en vingt coupes, c'est-à-dire une coupe par année. Dans la conjoncture présente il est bon de mettre tout à profit.

Le 23. Juin le Roi nomma aux Bénéfices vacans, ayant donné l'Abbaye de *Nogent-sous-Coucy*, Ordre de St. Benoit, Diocèse de Laon, à l'Abbé de Montazet, Aumônier de Sa Maj.; celle de *St. Quentin* en l'*Isle*, même Ordre Diocèse de Noyon, à l'Abbé de Boulainvilliers, Grand-Chantre de l'Eglise Cathédrale de Verdun, celle de *Tiron*, même Ordre, Diocèse de Chartres,

I I.
Bénéfices.